

Actus Longe Côte Marche Aquatique n°20 – Mars 2019

Destinataires : référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique

Copie : Présidents des Commissions Régionales Pratiques Adhésion, Comités régionaux et départementaux, Comité Directeur, DIR, ATP, PAF

A diffuser sans modération (référents départementaux, formateurs, animateurs, clubs, etc.)

Référent régional, président de club, animateur... cette actu Longe Côte Marche Aquatique est réalisée pour vous ! Si vous souhaitez mettre votre région, votre club... à l'honneur, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Formation Animateur Longe Côte Marche Aquatique

[Le nouveau cursus de la formation des animateurs](#) est lancé depuis janvier 2019 avec notamment un stage Pratiquer Le Longe Côte Marche Aquatique et le Brevet Fédéral d'animateur Longe Côte Marche Aquatique.

Retrouvez les dates de ces formations sur [le site officiel de la formation](#) en randonnée édité par la FFRandonnée.

Pour en savoir plus, cliquez sur [le référentiel de formation du Brevet Fédéral animateur de longe côte/marche aquatique](#)

Plus d'informations auprès de votre Président de la Commission Régionale Formations



La formation des encadrants contre rémunération

La formation d'encadrant de Longe Côte Marche Aquatique vise à former des professionnels du sport et de la santé en activité aptes à animer des séances de longe côte-marche aquatique.

Une formation réservée aux professionnels s'est déroulée à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint Pierre de Quiberon (56) du 11 au 14 mars dernier.



Les 16 stagiaires présents ont pu acquérir des connaissances sur le milieu, sur la discipline (techniques spécifiques de posture, progression, d'organisation, ...), sur la réglementation édictée par la FFRandonnée en matière d'encadrement et des savoir-faire et savoir-être dont les capacités à porter secours.

La prochaine formation pour les encadrants contre rémunération se déroulera du 12 au 15 novembre 2019 au CREPS d'Antibes (06)

Plus d'information auprès de Patrick Pouget, Conseiller Technique National, responsable des formations pour les professionnels Longe Côte Marche Aquatique : ppouget@ffrandonnee.fr

Les sites de pratique en Longe Côte Marche Aquatique

Le fait pour la FFRandonnée d'être délégataire de la pratique du Longe Côte Marche Aquatique implique sa responsabilité dans le recensement et la définition des sites de pratique et d'en assumer la communication auprès de tous les publics. (cf l'actu n°19)

Après la validation des premières fiches de sites de pratiques par la Commission Sites de pratiques du Comité National Longe Côte Marche Aquatique, elles sont désormais disponibles sur le site internet fédéral (onglet sites de pratique : <https://www.ffrandonnee.fr/249/la-marche-aquatique-cotiere.aspx>)





Présentées sous forme de cartes par région, ces fiches sont accessibles à tous. N'hésitez pas à demander le lien (par mail : marcheaquatique@ffrandonnee.fr) pour les intégrer sur les sites internet des comités régionaux et départementaux. Lors d'une mise à jour de ces cartes sur le site internet fédéral, elle se fera automatiquement sur vos propres sites internet.

Renseignements auprès de Bernard Deschamps, Président de la Commission Sites de pratique du Comité National Longe Côte Marche Aquatique par téléphone au 06 77 34 02 22 ou par mail : bernard.deschamps35@orange.fr

Rappel de la formation Accompagnement des Responsables Associatifs

Vous êtes animateur, dirigeant de club ou encore référent départemental ou régional Longe Côte Marche Aquatique et vous souhaitez développer l'activité sur votre territoire ?...la formation Accompagnement des Responsables Associatifs (ARA) intitulée « créer, développer et promouvoir une offre Longe Côte/Marche Aquatique » est spécialement conçue pour vous.

La prochaine formation aura lieu le mardi 4 juin 2019 au siège de la Fédération, inscrivez-vous dès à présent !

Cliquez [ici](#) pour accéder aux détails de cette formation

Le Plan Solidaire de Développement

La Fédération a mis en place en 2017 un dispositif expérimental au service d'une stratégie de développement de notre offre fédérale sur les territoires, le Plan Solidaire de Développement. Il a pour objectif de financer des projets de comités visant à créer ou à affilier de nouvelles structures associatives et des projets de clubs souhaitant diversifier leur offre de pratique



Pour 2019, le Plan Solidaire de Développement peut être attribué pour 3 types de projets :

- La création de club dans les bassins de vie sans club ou dans les bassins de vie sans offre de pratique (volet création)
- La diversification de l'offre des clubs mono activité (volet diversification)
- La structuration des Commissions Régionales Pratiques Adhésion (volet structuration)

Pour les 2 premiers volets, 3 activités sont retenues et notamment le Longe Côte Marche Aquatique.

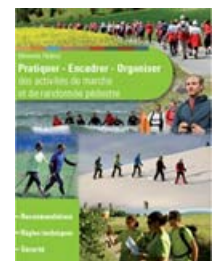
Tous les éléments réglementaires (règlement, dossier de candidature) ont été mis à jour et envoyés à l'ensemble des Comités, afin de lancer la campagne PSD 2019 doté par le national de 117 000 euros.

Plus d'informations auprès de votre Président de la Commission Régionale Pratiques Adhésion

Nouvelle version du Mémento fédéral "Pratiquer, Encadrer, Organiser des activités de marche et de randonnée"

La FFRandonnée met à jour son mémento fédéral « Pratiquer – Encadrer – Organiser des activités de marche et de randonnée ». Les objectifs de ce document sont de :

- Rassembler dans un même et unique document les règles et les recommandations liées à la pratique, l'encadrement et l'organisation de randonnée pédestre et activités associées
- Fournir à nos dirigeants un document d'aide à l'information, au conseil et à la décision
- Faciliter les réponses aux questions des pratiquants, encadrants et organisateurs grâce à un seul document de référence
- Rendre plus lisible notre obligation de fédération délégataire



Le document se décline en fonction des différents acteurs concernés :

- le pratiquant, qu'il soit adhérent ou non à la FFRandonnée,
- l'animateur, qu'il agisse pour le compte d'une structure FFRandonnée ou pas,
- et l'organisateur d'événement FFRandonnée ou pas.



Chacun bénéficie d'un chapitre rassemblant les recommandations et les règles des différentes activités de marche et de randonnée.

Pour faciliter la lecture des nouveautés 2019, celles-ci ont été mises en exergue avec un logo « nouveauté ».



Parmi les évolutions, vous trouverez :

- L'Intégration des nouveaux diplômes fédéraux et de leurs prérogatives :
- L'ajout de recommandations d'organisation de manifestations Rando Santé®
- Les nouvelles règles de compétitions de longe-côte
- Des précisions sur les règles du championnat de France Rando Challenge®
- Une mise à jour des conditions d'encadrement contre rémunération de la randonnée pédestre

Disponible sur le site internet www.ffrandonnee.fr rubrique FFRandonnée – onglet missions : <https://www.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/vie-federale/memento-federal-ffrando-mars-2019.pdf>

Un nouveau flyer Longe Côte Marche Aquatique en préparation

Fin 2018, la Fédération a entrepris la refonte des flyers présentant les différentes pratiques de randonnée et notamment celui du Longe Côte Marche Aquatique.

A destination des comités et des clubs qui souhaitent faire la promotion de la pratique auprès du grand public, de leurs futurs adhérents ou des institutions publiques, ce flyer incite à rejoindre le réseau de clubs et d'animateurs formés au sein de la FFRandonnée.

Description, intérêts et bienfaits de la pratique, équipement, compétition, ... vous y retrouverez les principales informations sur la pratique du Longe Côte Marche Aquatique.



Disponible dès la rentrée sportive 2019-2020, après rupture de stock de l'ancien flyer.

Séjour de Longe Côte Marche Aquatique

Du 18 au 25 mai 2019, la La FFRandonnée et son partenaire VVF Villages organisent un séjour dédié à la pratique de la marche aquatique, au VVF Villages Golfe de Saint-Tropez à Sainte-Maxime (83). Il s'adresse aux sportifs initiés comme aux individus souhaitant découvrir la discipline. Deux niveaux de pratique sont ainsi proposés : initiation et confirmé. Les séances de marche aquatique ainsi que les activités annexes seront dispensées et encadrées par des animateurs expérimentés issus du Club LONGE CÔTE MÉDITERRANÉE.



Un séjour convivial pour apprendre et progresser dans une ambiance sympathique. Tarifs : Adhérents FFRandonnée : 529 € / personne tout compris en pension complète. Non-adhérents : 529 € / personne + licence de 30 € / personne à souscrire sur place à l'arrivée auprès du Club Longe Côte Méditerranée.

[Retrouvez tout le programme](#), informations pratiques et bulletin d'inscription. Renseignements au 04 73 43 53 66.

Formation des arbitres en Bretagne

Le centre nautique de Portsall-Kersaint (CNPK) a accueilli le vendredi 22 février la première journée du stage de formation d'arbitre régional de longe côte marche aquatique. Dix participants, issus de différents clubs des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan se sont retrouvés à Portsall pour une journée studieuse.



La formation, organisée par le comité Bretagne et animée par Hugues Abis, arbitre national, avait pour but de faire découvrir aux participants les nouvelles règles applicables lors des compétitions de longe côte, ainsi que la composition et le rôle des différents membres d'une équipe d'arbitrage.



Prochaine étape de la formation : l'organisation de l'équipe d'arbitrage du 4^e championnat régional de longe côte, organisé par le comité régional de la FFHandonée et le CNPK se déroulera le dimanche 12 mai sur la plage de Tréompan.

C'est à l'issue de cette deuxième journée de stage, que seront proposés à la commission juge et arbitres de la FFHandonée les noms du prochain arbitre régional Bretagne et de ses adjoints départementaux.

Des longeurs distingués comme ambassadeurs du sport (Alpes-Maritimes)

Le département des Alpes Maritimes valorise ses jeunes sportifs en désignant des Ambassadeurs du sport. La promotion Julia Pereira des Ambassadeurs du sport 06, a distingué 169 jeunes sportifs qui ont remporté des titres de champions de France, champions d'Europe ou du monde dans 34 disciplines sportives différentes.



Parmi eux, les champions de France de Longe Côte 2018 présentés par le club Alison Wave Attitude - International : Camille Cavallo (100m solo junior), Nina & Zoé Bellino avec Manon Tournet (tierce 1000m junior) et Nicolas Cosso-Hoedt (1000m tierce senior). Bravo à ces jeunes sportifs.

Le Longe Côte aux Jeux Méditerranéens de Plage 2019

Au regard de l'engouement rencontré par ses partenaires de l'arc méditerranéen pour l'activité née en France en 2005, la FFHandonée a demandé aux organisateurs des Jeux Méditerranéens de Plage d'ajouter le Longe Côte Marche Aquatique à la liste des disciplines de cette compétition internationale et de faire une démonstration internationale (Catalogne, France, Italie, Tunisie) aux jeux de Patras (Grèce) en août 2019. Cette démonstration va permettre de développer la pratique, faire monter en compétence les fédérations étrangères et développer des clubs. Une belle reconnaissance pour notre fédération (*Réponse définitive vers le 15 avril 2019*)

Le 5^e Championnat de France de Longe Côte

Les épreuves régionales pour le 5^e Championnat de France de Longe Côte

Conformément aux règles établies dans le mémento fédéral, chaque comité régional FFHandonée du littoral organise un Championnat Régional pour sélectionner ses meilleurs licenciés à participer au Championnat de France. Plusieurs comités régionaux peuvent se réunir pour l'organisation d'un Championnat inter-régional. Le classement est réalisé obligatoirement par région.

Retrouvez l'ensemble des épreuves sélectives pour le Championnat de France du 29 juin 2019 à Le Barcarès (66) mais également d'autres compétitions et les journées découvertes sur [la page internet consacrée au Longe Côte Marche Aquatique](#), onglet compétitions.

Une note précisant les règles de répartition des dossards, de participation et d'inscription au Championnat de France Longe Côte 2019 a été envoyée aux comités régionaux.

Rendez-vous à Le Barcarès (66), le 29 juin 2019 pour le 5^e Championnat de France !

Vous êtes pratiquants ou vous souhaitez découvrir cette activité, sous une forme compétitive, nous vous donnons rendez-vous pour vivre ensemble cette 5^{ème} édition !

Le dimanche 30 juin 2019 seront également proposées des séances découverte, à tous celles et ceux qui désirent profiter des vertus de l'eau de mer et découvrir l'activité.

La FFHandonée et son partenaire VVF Villages s'associent pour proposer un lieu unique aux clubs participant au 5^e Championnat de France : compétition, hébergement, restauration et soirée festive. Prix : 2 jrs/1 nuit : 88 € - 3 jrs/2 nuits : 129 € ; 4 jrs/3 nuits : 175 € par personne en chambre double/twin.

Les inscriptions sont ouvertes : renseignements et réservation au 04 73 43 53 66.

Plus d'informations prochainement sur l'organisation du 5^e Championnat de France





Appel à candidature pour l'organisation du Championnat de France de Longe Côte 2020

Le cahier des charges pour faire acte de candidature pour l'organisation du Championnat de France Longe Côte 2020 a été envoyé aux comités régionaux. Il permet de prendre connaissance de l'événement et des éléments à mettre en œuvre pour l'organiser.

Pour rappel, le Championnat de France Longe Côte est une manifestation annuelle de la FFRandonnée. Il est co-organisé par le national, un comité régional FFRandonnée, un de ses comités départementaux et au moins un de ses clubs affiliés ayant au moins un animateur LC/MA et proposant une offre de pratique LC à ses adhérents. La réponse au présent appel à candidature doit être portée par le Comité départemental et son Comité Régional FFRandonnée, qui deviendront co-organisateurs de la manifestation.

La manifestation se déroulera un week-end de la deuxième quinzaine du mois de juin 2020. La candidature doit être portée et cosignée par un club local, son comité départemental et son comité régional, et le site d'épreuve validé par l'arbitre régional.

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au plus tard le 20 mai 2019 : par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr ou par courrier (FFRandonnée – Service PAF – Patrick Pouget - 64 rue du dessous des berges 75013 PARIS).

L'organisateur et du lieu du Championnat de France 2020 seront annoncés le 29 juin 2019 à l'occasion de l'édition 2019.

Le Comité National Longe Côte Marche Aquatique

L'Assemblée Générale du Comité National Longe Côte Marche Aquatique aura lieu le 29 mars prochain à Nantes ; à l'ordre du jour, le vote des nouveaux statuts et du règlement intérieur afin d'intégrer les représentants des régions « non littoral » et une présentation des actions menées et celles à venir.



Elle sera suivie le 30 mars du 5^{ème} regroupement des référents régionaux et des formateurs. Ce sera une nouvelle fois l'occasion d'échanger sur le développement de l'activité autour de plusieurs thèmes dont l'offre et les sites de pratique, la formation, les équipements de sécurité et de pratique, la compétition.

Et toujours...



Le partenariat avec la société Hoff – Ocean Step, fournisseur longe côte – marche aquatique de la FFRandonnée

Ocean Step est la première marque mondiale entièrement dédiée au Longe Côte Marche Aquatique, inspirée par les pratiquants et leurs attentes.

En tant que partenaire de la FFRandonnée, Ocean step vous offre une remise de 20% sur les combinaisons et accessoires de la marque Ocean Step.

Pour recevoir votre code promo, il vous suffit d'envoyer votre copie d'adhésion FFRandonnée à : contact@ocean-step.fr

Le « bon de réduction » sera à renseigner lors de la finalisation de votre commande.

[Découvrez](#) le catalogue des produits Ocean Step.

Guide méthodologique pour développer une offre de Longe Côte Marche Aquatique

Dans l'objectif de poursuivre le développement de l'offre Longe Côte Marche Aquatique, pour soutenir les structures qui souhaitent développer l'activité, leur apporter les informations nécessaires à la mise en place d'une section et/ou à la création d'une association Longe Côte Marche Aquatique, la FFRandonnée a élaboré ce guide méthodologique, sous formes de fiches pratiques, sur lequel peuvent s'appuyer ces structures.



La version 2 du guide méthodologique « faire découvrir et pratiquer le Longe Côte Marche Aquatique » est disponible (version 1 en 2015).

[Cliquez ici sur le lien](#) pour accéder au guide 2018

Cette lettre d'informations vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quand à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau.

Chaque trimestre vous recevez les dernières informations relatives au Longe Côte Marche Aquatique.

Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr